

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2024

Nombre de Conseillers			
Composant le Conseil :	19	Représenté(es) :	5
En exercice :	19	Excusé(es) :	2
Présents :	12	Non excusé(es) :	0

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE VINGT DEUX OCTOBRE A DIX HUIT HEURES, le Conseil Municipal de la Ville des Mathes-La Palmyre s'est assemblé sous la présidence de Madame BASCLE Marie, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 17 octobre 2024 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : M. BASCLE, JP. CARON, S. THIRÉ, D. FRADIN, C. AUGUSTIN, P. SAENZ, C. LEYRAUD, F.X DEGORCE-DUMAS, K. POUILLAT, D. CHEVALIER, M.L FREUND, R. PRUNIER

ABSENTS REPRÉSENTÉS : J.C PILLET à F.X DEGORCE-DUMAS, C.LOCHET à P. SAENZ, L. PICON à C. AUGUSTIN, P. LE TELLIER à D. FRADIN, B. LARGETEAU à J.P CARON

ABSENTS EXCUSÉS : A. ROSSARD, K. HARRACCA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : C. AUGUSTIN

FINANCES

POINT 1 Autorisation de prise en charge financière de factures EDF d'un particulier poursuivi à tort **Unanimité**

POINT 2 Subvention exceptionnelle à l'Association « la vague positive » pour L'organisation du Festival Palm'Fest 2024 **Unanimité**

POINT 3 Provisions pour créances douteuses 2024 **Unanimité**

POINT 4 Décision modificative n°2 après budget primitif 2024 **Unanimité**

INTERCOMMUNALITÉ

POINT 5 Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) Convention de délégation d'une partie de la compétence GEPU **Unanimité**

DOMAINE ET PATRIMOINE

POINT 6 Approbation d'une convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'un Distributeur Automatique Bancaire Place du Général de Gaulle aux Mathes **Unanimité**

PERSONNEL

- POINT 7** Création d'emplois non permanents
à temps complet pour les besoins des services municipaux, dans le cadre
d'un accroissement temporaire d'activité **Unanimité**
- POINT 8** Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime **Unanimité**
- POINT 9** Remboursement des frais de déplacement
aux membres du conseil municipal **Unanimité**

MOTION DU CONSEIL

- POINT 10** Motion contre le projet d'implantation d'une usine de saumons au
Verdon sur Mer **Unanimité**

DOMAINE ET PATRIMOINE

- POINT 11** Approbation d'une convention
pour le passage de canalisations
de distribution publique d'électricité **Unanimité**

A/ Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service
public de l'assainissement et des eaux usées
B/ Questions diverses

Affiché le 23 octobre 2024

Le Maire des Mathes – La Palmyre

Marie Bascle

